



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
22 mai 2017  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce,**  
**les services et le développement**  
**Cinquième session**  
Genève, 18-20 juillet 2017  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rôle de l'économie et du commerce des services dans la transformation structurelle et le développement équitable.
4. Adoption du rapport de la réunion.

### II. Annotations

#### Point 1

##### Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

#### Point 2

##### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion d'experts figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

##### *Documentation*

TD/B/C.I/MEM.4/13

Ordre du jour provisoire annoté



### **Point 3**

#### **Rôle de l'économie et du commerce des services dans la transformation structurelle et le développement équitable**

3. La réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement est convoquée en application de la décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa trente et unième session extraordinaire, tenue le 5 avril 2017. L'objectif de la réunion d'experts pluriannuelle est d'apporter une meilleure compréhension du potentiel de l'économie et du commerce des services, et particulièrement des services d'infrastructure, en matière de transformation économique, de croissance, d'élimination de la pauvreté et de création d'emplois, ainsi que d'exposer l'importance multidimensionnelle de ces liens pour un développement équitable et durable. La réunion visera à offrir aux participants des outils pour recenser les politiques, les réglementations et les approches institutionnelles cohérentes et globales les mieux adaptées en matière de services et pour participer aux négociations commerciales et aux activités de coopération internationale au niveau multilatéral et régional, qui permettent aux services de contribuer au développement. Pour atteindre ces objectifs, la réunion d'experts pluriannuelle offre un cadre au dialogue à la coopération multipartite et permet notamment aux décideurs, négociateurs commerciaux et autorités de réglementation d'échanger des vues et de faire connaître les enseignements tirés de leur expérience.

4. Afin de mettre l'accent sur les cadres directif, réglementaire et institutionnel du développement du secteur des services, et en particulier du secteur des services d'infrastructure, les travaux de la session s'appuieront sur les débats et les recommandations des précédentes sessions de la réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement organisées tenues entre 2009 et 2016. À travers l'examen des pratiques mises en œuvre et de leurs résultats, les participants chercheront à comprendre le rôle joué par l'économie et le commerce des services, et en particulier des services d'infrastructure, dans la conduite de la transformation structurelle, ainsi qu'à déterminer la cohérence des cadres directifs, réglementaires et institutionnels. La réunion examinera comment ces mécanismes contribuent au développement des capacités de production et d'exportation et favorisent une transformation structurelle compatible avec la compétitivité, la diversification et la participation à des chaînes à plus fortes valeur ajoutée, ainsi qu'avec les aspirations à un développement équitable et durable.

5. Les services revêtent une importance multidimensionnelle pour le développement. Le commerce des services a été plus dynamique et plus résilient que le commerce de marchandises. Il contribue à la poursuite des études pour l'acquisition de compétences et donc à l'augmentation des salaires et favorise la participation des femmes et des jeunes. Si les services permettent d'établir des liens et de coordonner les processus de production, les services d'infrastructure (notamment dans les secteurs de la finance, des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication, de l'énergie et des transports) constituent le pilier de l'économie et permettent une interaction entre les différents secteurs d'activités. Ils contribuent à l'accroissement de la productivité et des capacités d'exportation, notamment au sein des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. En instaurant une collaboration entre tous les secteurs économiques et en contribuant à leur efficacité et à leur compétitivité, ils peuvent changer la structure économique, ce qui peut favoriser la progression le long des chaînes de valeur et la diversification. Les expériences nationales peuvent montrer comment exploiter ce potentiel au moyen de cadres directifs, réglementaires et institutionnels sains et fondés sur les faits, notamment afin d'atténuer les contraintes nationales pesant sur l'offre et de garantir la cohérence entre plusieurs domaines stratégiques, ainsi qu'entre les divers domaines stratégiques nationaux et la libéralisation du commerce. L'importance des services en tant que moteur de développement est reconnue dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. En outre, les experts sont invités à rédiger des études de cas sur le thème de la réunion, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

*Documentation*

TD/B/C.I/MEM.4/14

Rôle de l'économie et du commerce des services dans la transformation structurelle et le développement équitable

**Point 4****Adoption du rapport de la réunion**

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

**Contribution des experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (5 à 12 pages environ) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

Ils doivent être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et être adressés à M<sup>me</sup> Mina Mashayekhi, avec copie adressée à M. Taisuke Ito, M. Bruno Antunes et M. Aurangzeb Butt, Palais des Nations, CH-1211, Suisse ; télécopieur : +41 22 917 0044 ; courriel : mina.mashayekhi@unctad.org, avec copie à taisuke.ito@unctad.org, bruno.antunes@unctad.org et aurangzeb.butt@unctad.org.